



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la norme (CE) No 1907/2006 (REACH)

Date/ Actualisée mai 2015

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou préparation

ACTIBIOL DESCARGA TOTAL (ACTIBIOL UNIDOSE)

No. HOMOLOGATION : D.G.S.P. 12-30-00103

Utilisation de la substance ou préparation

Usage commercial : Insecticide contre insectes volants et rampants en aérosol de décharge totale

Usage environnemental : usage exclusivement par personnel spécialisé

Identification de la société/entreprise

Química de Munguia S. A.
Derio Bidea 51
48100 Munguia (Vizcaya)
Tel. 34 94 674 10 85
Émail : info@quimunsa.com

1.4. Téléphone urgences.

+ 34 94 674 1085 Disponible seulement en horaire

2. Identification des dangers

2.1. Classification du produit:

Classification selon (CE) No 1272/2008

Aérosols. Cat. I

Aquatique aigue Cat. I

Aquatique chronique Cat I

2.2. Signalétique étiquetage selon (CE) No 1272/2008

Pictogrammes:



Mot d'avis :

ATTENTION

Indications de danger selon (CE) No 1272/2008

H222 Aérosol extrêmement inflammable

H229 Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient D-limonène Peut déclencher une réaction allergique

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Conseils de Prudence selon (CE) No 1272/2008 :

- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon la normative en vigueur pour les résidus dangereux
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410: Protéger du rayonnement solaire.
P412: Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers :

3. Composition/information sur les composants

Composantes	N° CAS	N° homologation	% w/w	Classification selon 67/548/CEE	Classification selon (UE) No. 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Alpha-cyperméthrine	67375-30-8	607-422-00-X	0.13%	R25, R37, R48/22 R50/53 T,N	Acute Tox. 3 *, H301 STOT RE 2 *, H373 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Hydrocarbures riches en C3-C4 (glp) (1,3-butadiène<0.1%)	68512-91-4	01-2119485926-20-0000	>30%	R12, F+	Gas inflam. 1 Gas a pres. H 220 H280

Information des phrases R, H y EUH: voir chapitre 16

4. Mesures de premiers secours

4.1. Symptômes d'intoxication

Dermatites. Irritation des yeux, du nez et de la gorge. Réaction d'hypersensibilité avec bronchospasmes. Paresthésies péribuccales. Narcoses. Dépression du SNC.

4.2. Premiers secours

Retirer la personne de la zone contaminée.

Oter tous vêtements souillés ou éclaboussés.

Après contact avec les yeux, laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Laver abondamment la peau à l'eau et au savon, sans frotter.

Maintenir le patient au repos et conserver la température corporelle.

Contrôler la respiration. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle.

Si la personne est inconsciente, la positionner sur le côté, la tête plus basse que le reste du corps et les genoux semi fléchis.

Transporter l'intoxiqué dans un centre hospitalier et si possible montrer l'étiquette ou l'emballage.

NE JAMAIS LAISSER LA PERSONNE INTOXIQUEE SEULE.

4.3. Recommandations au médecin

Traitement symptomatique.

EN CAS D'INTOXICATION APPELER L'INSTITUT NATIONAL DE TOXICOLOGIE. TELEPHONE : + 0034 91-5620420

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre, CO2 ou eau pulvérisée.



Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser masques avec filtre pour produits organiques ou équipement autonome dans locaux fermés.

Autres recommandations : Recueillir séparément l'eau d'extinction utilisée et éviter son déversement dans l'environnement ou les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection pour les personnes : Manipuler avec les précautions d'hygiène industrielle appropriées et respecter les règles de sécurité.

Modes de nettoyage : Regrouper les grandes quantités et les recueillir dans des récipients; éliminer le reste avec du matériel absorbant selon les prescriptions locales en vigueur.

Pour des petites quantités : Recueillir le produit. Ne pas appliquer de vapeurs lors du nettoyage des surfaces contaminées.

7. Manipulations et stockage

7.1. Manipulation :

Avant d'utiliser le produit, lire attentivement l'étiquette.

Mode d'emploi : Aérosol pour décharge total

Ne pas pulvériser ni sur aliments ni sur ustensiles de cuisine ni sur surfaces où les aliments soient manipulés, préparés, consommés ou servis

Ne pas utiliser en présence de personnes ou d'animaux domestiques

Bien aérer avant d'entrer dans l'enceinte.

Délai sécurité recommandé : 12 heures

Utiliser les mesures de protection en vigueur pour ce type de produits.

7.2. Stockage :

Ne pas exposer le produit au soleil.

Ranger le produit dans un endroit sec et dans des récipients fermés.

Conserver le produit dans le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition :

Eviter tout type de contact avec la peau.

8.2. Equipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène, éviter tout contact avec le produit, en utilisant des gants, des vêtements imperméables et un écran de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Information général.

Aspect : Liquide aérosol

Couleur : Incolore

Odeur : Aromatique

9.2. Information relative à la santé, sécurité et l'environnement :

Stabilité à la chaleur : Stable dans les conditions de stockage recommandées

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Soluble dans certains solvants organiques.

10. Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage.

10.1. Conditions à éviter :

Eviter le contact avec les acides, alcalis et agents oxydants.

10.2. Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique provoque des produits toxiques de différente nature, par conséquent en cas d'incendie ou de combustion, éviter d'aspirer les fumées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

DL50 oral sur rats < 60 000mg/kg

DL50 dermique sur rats >150 000mg/kg

CL50 par inhalation sur rats (4h) >240mg/l d'air.

NOEL (90 jours) pour rats : 46mg/kg dediète.

12. Informations écologiques

12.1. Eviter le contact avec les eaux pluviales ou nappes phréatiques.

12.2. Rémanence et biodégradabilité

Le produit est biodégradable sous l'effet biochimique des terrains. Le temps de rémanence varie en fonction des caractéristiques physiques et biochimiques du sol.

12.3. Bio accumulation

Rien n'indique jusqu'à présent que le produit ne soit bio accumule.

12.4. Toxicité aquatique

Toxique pour les poissons.

12.5. Toxicité apicole

Toxique pour les abeilles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Il doit être traité de façon spéciale en respectant les législations locales en vigueur.

Emballages contaminés :

Les emballages contaminés peuvent être vidés de façon optimale. Eliminer les récipients et emballages suivant la législation en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN/ADNR	IMDG	IATA
14.1 No ONU	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
14.2. Désignation officielle de transport	Aérosol Inflammable	Aérosol Inflammable	Aérosol Inflammable	Aérosol Inflammable
14.3 Classe (s) de marchandise dangereuse. Etiquetage	2 	2 	2 	2 
14.4 Groupe d'emballage	---	---	---	---
14.5 Dangers pour l'environnement	SI	SI	SI	SI
14.6 Précautions particulières pour les usagers	---	---	---	---

15. Informations réglementaires

Classification selon (CE) No 1272/2008

Aérosols. Cat. I

Aquatique aigue Cat. I



Aquatique chronique Cat I

2.2. Signalétique étiquetage selon (CE) No 1272/2008

Pictogrammes:



Mot d'avis :

ATTENTION

Indications de danger selon (CE) No 1272/2008

- H222 Aérosol extrêmement inflammable
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208 Contient D-limonène Peut déclencher une réaction allergique
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseilles de Prudence selon (CE) No 1272/2008 :

- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon la normative en vigueur pour les résidus dangereux
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410: Protéger du rayonnement solaire.
P412: Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Délais de sécurité : 12 heures.

16. Autres informations

Cette information repose sur l'état actuel de nos connaissances et se réfère au produit sous la forme fournie. Cette fiche de sécurité ne remplace pas la fiche technique, ni la législation en vigueur dans ce domaine. Par conséquent, la responsabilité de l'utilisation indue ou inappropriée incombe exclusivement à l'utilisateur.

QUÍMICA DE MUNGUÍA, S.A
Derio Bidea 51, 48100 Munguía Vizcaya, SPAIN
Tel. 946 741 085 Fax 946 744 829

www.quimunsa.com info@quimunsa.com

